

Nantes, le 19 décembre 2019

Budget Primitif 2020

Qualité des cours d'eau en Pays de la Loire : la Région adopte son Plan Eau 2020-2024 et mobilise 46 M€

Face au constat de l'état très dégradé des masses d'eau en Pays de la Loire, la Région annonce le renforcement de son ambition avec la mise en place d'un plan Eau 2020-2024, représentant un investissement de 46 M€ sur 5 ans. Ce plan vise la reconquête de la qualité et la quantité de l'eau en Pays de la Loire.

En Pays de la Loire, seulement 11% des cours d'eau sont déclarés en bon état, selon un bouquet de critères conjuguant l'hydromorphologie des cours d'eau, la biodiversité, la qualité physique et chimique, la présence de produits phytosanitaires... Face à l'ampleur du défi et à l'enjeu environnemental, la Région des Pays de la Loire a choisi d'agir, en synergie avec les acteurs de l'eau et les territoires, avec :

- **La mise en place d'un plan Etat – Région pour la reconquête de la ressource en eau en Pays de la Loire.**

Ce plan a pour objectifs de fédérer et mobiliser l'ensemble des acteurs, via la mise en place d'un observatoire régional de la qualité de l'eau, d'actions de formation tout public, d'actions de communication ou encore d'instances d'échanges, ainsi que d'accélérer la mise en œuvre des projets de territoire.

Il se traduit ainsi par un effort budgétaire exceptionnel de **4 M€ de crédits supplémentaires pour renforcer, dès 2020, l'action de la Région ou soutenir de nouvelles actions** :

- **1M€ pour les Contrats territoires uniques et leurs projets** (exemple : le projet vendéen Jourdain consacré au traitement et à la réutilisation des eaux usées pour le circuit d'eau potable) ;
- Recrutement de 3 postes pour faciliter et accélérer la gestion des contrats territoriaux eau ; ces postes sont intégrés dans la **nouvelle convention que la Région et l'Agence de l'eau Loire Bretagne vont signer**.
- Elargissement des nouvelles mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) à de nouveaux territoires bénéficiaires
- Réalisation des premiers projets dans le cadre du programme européen LIFE EAU.

Au total, **ce seront 46 M€ mobilisés par la Région pour l'Eau entre 2020 et 2024**, dont 32,5 M€ pour le soutien aux contrats de territoires et 7,2 M€ pour le Contrat pour la Loire et les travaux de restauration du lit mineur du fleuve.

- **La candidature de la Région à l'attribution des missions d'animation et de concertation dans le domaine de l'eau**, pour impulser une dynamique territoriale.
- **Le déploiement des Contrats Territoriaux Eau (CTEau)** qui regroupent les aides de l'Agence de l'eau, de la Région et des Départements pour simplifier l'accès au financement public pour les maîtres d'ouvrages et définir les objectifs communs à l'échelle des bassins versants, pour une efficacité renforcée.

CONTACT PRESSE : Sophie Ferger : sophie.ferger@paysdelaloire.fr – 02 28 20 65 30 – 07 72 21 16 97